

CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



G. Rigeade



K. Barrett



E. Ben Zimra



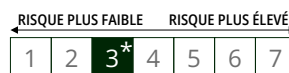
C. Moulin



J. Hirsch

À LA RECHERCHE DE L'ALLOCATION D'ACTIFS OPTIMALE DANS DIFFÉRENTES CONDITIONS DE MARCHÉ

Durée minimum de placement recommandée :



Classification SFDR** :

Article 8

Dans un environnement complexe et en perpétuelle évolution, investir dans des classes d'actifs, zones géographiques ou secteurs pertinents au meilleur moment s'avère parfois difficile pour les investisseurs recherchant des solutions de diversification d'épargne à long terme. Patrimoine, la stratégie mixte historique de Carmignac, constitue un produit adapté pour ces investisseurs. **Carmignac Portfolio Patrimoine**, fonds UCITS actions, obligations et devises internationales, a pour objectif de surperformer son indicateur de référence⁽¹⁾ sur une période de trois ans. Au moins 40% de ses actifs sont investis en permanence en produits obligataires et monétaires. Son allocation flexible vise à atténuer les fluctuations du capital tout en recherchant les meilleures sources de rentabilité.

POINTS CLÉS



À la recherche de la meilleure allocation d'actifs au travers d'une approche **globale et dynamique** et d'une gestion active des expositions.



La gestion des risques au cœur du processus pour limiter les pertes potentielles et exploiter les opportunités lorsqu'elles se présentent.



Une approche de conviction cherchant à tirer parti des **tendances d'investissement à long terme**.



Associer croissance à long terme et résilience à une approche socialement responsable.

BÉNÉFICIER D'UN FONDS RÉELLEMENT FLEXIBLE

UNE EXPOSITION AUX ACTIONS FLEXIBLE



Identifier des tendances d'investissement à long terme sous-estimées par le consensus est l'une des caractéristiques distinctives de notre gestion actions internationales.

UNE LARGE FOURCHETTE DE SENSIBILITÉ



Une approche complémentaire et équilibrée qui combine des stratégies de taux « top-down » avec une sélection de titres de crédit.

EXPOSITION AUX DEVISES



Gestion active de l'exposition aux devises pour stimuler la performance ou gérer les risques.



* Pour la part Carmignac Portfolio Patrimoine F EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. (1) Indicateur de référence : 40% MSCI AC World NR index + 40% ICE BofA Global Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

RISQUE DE CHANGE : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
F EUR Acc	15/11/2013	CARPEA LX	LU0992627611	Capitalisation	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.4%	20%	—
Income A EUR	31/12/2014	CPPAAEM LX	LU1163533422	Distribution	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.4%	20%	—
Income F EUR	31/12/2014	CPPAFEM LX	LU1163533778	Distribution	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.4%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Approche top-down : Investissement top-down. Stratégie d'investissement où l'on choisit les meilleurs secteurs ou industries dans lesquels investir, d'après une analyse de l'ensemble du secteur et des tendances économiques générales (contrairement à l'investissement bottom-up).

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

Source: Carmignac au 31/03/2025.

Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.

Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs: https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires.

